

BINIC-ÉTABLES

SUR MER

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

PATRIMOINE

Embarquez pour la Grande Pêche !

SERVICES

LA POLICE MUNICIPALE,
AU SERVICE DE LA
POPULATION

ASSOCIATIONS

À L'ASSO ! ORGANISEZ
VOTRE FESTIVAL

MOBILITÉS

« LE VÉLO,
C'EST LA LIBERTÉ »

#4

JANVIER-FÉVRIER
-MARS 2023

4-5 – Temps forts

- Retour en images sur les événements de la commune

6 – Actus / Enfance jeunesse

- De l'intergénérationnel !
- Échanges fleuris entre écoles et espaces verts

7 – Actus / Aide sociale

- Le CCAS, partenaire de la banque alimentaire
- Lucie Peuchant, animée par le social !

8 – Actus / Culture

- Billet de Kévin Lebrun
- L'EAC, du bonheur de 0 à 99 ans

9 – Actus / Tourisme

- Billet de Paul Chauvin
- Les nouveautés de 2023

10-15 – Dossier : À l'asso !

- Billet de Pierre Hérissard
- Les 6 étapes d'une organisation au millimètre !
- Anecdotes partagées

16-17 – Mobilités

- Cartographie : Binic-Étables sur Mer à pied ou à vélo
- Témoignage : ces citoyens en connaissent un rayon !

18-19 – Cadre de vie / Service

- Police municipale, un métier au service de la population

19 – Cadre de vie / Participation citoyenne

- La CEM, une plénière revisitée

20-21 – Patrimoine

- Dans le sillon de la Grande Pêche
- Ronan Guillo, un paysagiste qui garde la (Grande) Pêche
- La Délivrance de l'Évêque... et son jumeau !

22 – Commerces

- Billet de Laure Mitnik
- Du nouveau dans vos commerces !

23 – Urbanisme & travaux

- Billet de Gilbert Bertrand
- Du sud au nord, tour des chantiers qui occupent la commune

24-25 – Environnement

- Stratégie : billet d'Hélène Lutz
- Mettez un coup de frein sur le Vespa !

26 – Expressions directes

- Terres d'Avenir
- Ambition et Sérénité

27 – Dialogue citoyen

- Vos questions, nos réponses
- Du côté de l'agglo

28 – Village en poésie



Binic-Étables sur Mer Magazine Municipal d'Information – Ce périodique d'information est publié par la commune de Binic-Étables sur Mer – 1 Place Jean Heurtel 22680 Binic-Étables sur Mer – www.binic-etables-sur-mer.fr

Directeur de la publication : Paul Chauvin / Rédaction & mise en page : service communication / Design graphique : Cibles & Stratégies / Crédits photos : services municipaux, CCAS, Conseil départemental des Côtes d'Armor, Arsen'lc, Heures Musicales, Grain d' Pirates, Clément Guyon, Jean-Pol Dumont Le Douarec, collection particulière JB Barrat, Jakob Owens, Kevin Lebrun, Béatrice Frisoni, Emmanuelle Berthier, Clément Guyon, Umberto, Mathieu Stern, Gary Fultz, Haim Charbit, Adobe Stock / Vecteurs et icônes : Adobe Stock, Noun Project, Freepik / Cartographie : service bâtiments / Impression : Guivarch Imprimerie, papier répondant aux labels éco-responsables PEFC (pefc-france.org) et FSC (fr.fsc.org/fr-fr) ISSN 2555-1191 / Tirage : 5500 exemplaires / Distribution : Adrexo



Vivre mieux à Binic-Étables sur Mer

Chers concitoyens,

Les différentes crises que nous traversons doivent nous faire prendre conscience que nous avons la chance de vivre dans des conditions privilégiées dans un pays en paix.

Cela nous invite, à l'image de tous les bénévoles qui animent le tissu associatif, à nous engager pour que ces conditions favorables persistent et restent accessibles au plus grand nombre. Cet engagement n'est pas un chemin de privations et de souffrance mais une expérience joyeuse et enrichissante.

L'équipe municipale et les agents de la collectivité dans la diversité de leurs compétences ont à cœur de vous accompagner dans vos projets collectifs.

Ce magazine vous propose de nombreuses manières de participer, chacune et chacun à la mesure de vos disponibilités et de vos centres d'intérêt.

Respectueuse de notre environnement, culturelle, inter-générationnelle, associative et participative, que l'année 2023 vous comble de joie à partager sans modération.

Paul Chauvin

Maire de Binic-Étables sur mer



*En 2023,
soyons nous-mêmes le
changement que nous
voudrions voir dans le
monde.*

D'après Grandi



Repas-spectacle du CCAS. Près de 300 convives ont pu profiter, les dimanches 6 octobre et 9 novembre, du spectacle de la troupe Mishowco. Chant, danse et humour ont fait voyager les résidents de plus de 70 ans de la commune conviés gratuitement par le Centre communal d'action sociale (CCAS). La qualité du repas comme celle du spectacle ont ravi les participants unanimes.



Ensemble, plantons. Le mercredi 19 octobre, une quinzaine d'habitants est venue planter des bulbes dans le cadre de la journée citoyenne. Encadrés par le personnel des espaces verts de la commune, ils ont pu recevoir des conseils et mieux comprendre le cycle des fleurs. Un beau moment de partage de pratiques !



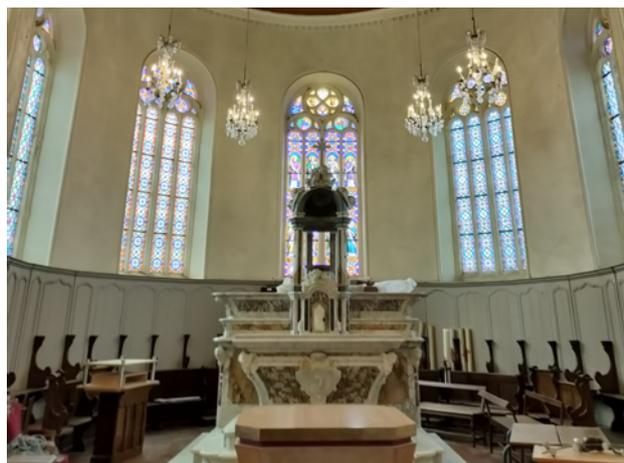
Atelier participatif rue des fontaines. Le 8 décembre, le centre technique municipal a ouvert sa porte à la réflexion sur l'aménagement de la rue des fontaines. Un moment qui a permis aux habitants et usagers de cette rue de venir piocher des infos et d'échanger des points de vue sur ce projet en cours. Le cabinet A'DAO Urbanisme était présent pour répondre à toutes les interrogations des participants.



Heures musicales. Pour sa 9^e édition, le festival des Heures Musicales de Binic et de la Baie nous a une nouvelle fois offert de très belles prestations. À Pordic, Saint-Quay-Portieux et Binic, violonistes, violoncellistes, chanteuse lyrique ou encore pianistes ont su séduire un public venu nombreux.



Réouverture de l'église Notre-Dame à Étables sur Mer. Après plus de deux ans de travaux, croyants et non croyants se sont rassemblés le samedi 1^{er} octobre pour célébrer la réouverture de l'église Notre Dame d'Étables sur Mer. Une belle inauguration présidée par le maire et le maire délégué en présence de monseigneur Denis Moutel évêque de Saint Brieuc et Tréguier, l'abbé Roland Legal, curé de la paroisse, des diacres, des membres de l'équipe paroissiale et de nombreux fidèles.





Expo Galerie. Du 21 octobre au 11 décembre, les œuvres de l'artiste Charlotte Vitaioli ont été exposées à La Galerie, dans le cadre du cycle 2022 Peinture Support. L'exposition *Les Baladins* mêlait fragments de paysages océaniques, visages d'icônes féminines et silhouettes de naïades pour une mythologie de l'eau réinterprétée.



Spectacle Babil. Le jeudi 24 novembre, Babil a su émerveiller et faire rire aux éclats les quelque 150 enfants de nos écoles qui se sont déplacés à l'Estran pour assister à ce spectacle cofinancé par Saint Brieuc Armor Agglomération et la commune.



Festival du court métrage amateur. Le 26 novembre dernier s'est déroulée la première édition du Festival du court métrage amateur, le Festival Deviens le..., organisé par l'association Arsen'ic à la salle culturelle de l'Estran à Binic. Dans une ambiance chic et paillettes, les spectateurs ont pu assister à la projection

de 12 courts métrages finalistes, sélectionnés par le jury. Laurent Chandemerle, humoriste, était le parrain et le maître de cérémonie. À l'issue de la soirée, cinq prix ont été remis dont celui du public. L'association prépare déjà sa 2^e édition.



Tournage. Les caméras, techniciens, interprètes et réalisateurs de la fiction Le Bourdon se sont arrêtés quelques jours fin octobre-début novembre à Binic afin de capturer un flot d'images.



Échanges fleuris entre écoles et espaces verts

Après avoir quelque temps tâté le terrain, le projet est mûr ! Les deux écoles d'Étables-sur-Mer ont investi la parcelle située derrière le complexe sportif. Les petits camarades en herbe ont, sur ce bel espace (750 m²) planté arbres fruitiers (poirier, pommier, cerisier, prunier) et petits fruits (framboisier, cassis, groseillier). Charge à eux désormais de l'entretenir, regarder pousser le tout, puis ramasser et partager toutes ces récoltes, cela grâce aux conseils avisés de Patrice Rannou, responsable espaces verts et de son équipe. Ces derniers ont récemment été à pied d'œuvre à l'école de La Vigie dans le cadre de la végétalisation de la butte de terre présente sur la cour de récréation. Celle-ci a en effet été remplacée par un aménagement en escalier. Du côté d'Albert Jacquard, les techniciens ont travaillé avec les enfants quant au choix des massifs à planter dans la cour. Les aromatiques ont remporté les suffrages, comme c'est déjà le cas dans les résidences-autonomie.

L'aide aux devoirs ? Une tradition à Albert Jacquard ! Oui, mais voilà : sur les six bénévoles habituels, seuls quatre subsistent pour apporter un coup de main aux élèves, par petits groupes après la classe sur les temps de garderie les lundis, mardis et jeudis. Quelques bénévoles supplémentaires, c'est un bol d'air et d'attention en plus pour tout le monde ! Même problématique à l'ALSH Les Diablotins à Binic. **Alors, intéressé pour donner un peu de votre temps pour la bonne cause ?** Plus d'infos au 02 96 70 64 18 ou 07 89 25 11 10.



Jean-Michel Treussard
6^e adjoint en charge de l'enfance et de la jeunesse

Outre les passerelles établies avec nos différents partenaires dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle (EAC, voir page 8), les écoles et accueils périscolaires de la ville montent de nombreux projets pour les petits Tagarins et Binicais. Si sur certains, l'accompagnement de la mairie s'avère présent mais discret, sur d'autres il est prégnant, comme sur le dossier verger ou pour les verdissements de l'école de La Vigie et Albert Jacquard.



De l'intergénérationnel !

Vu à Halloween ! Les enfants du centre de loisirs des Diablotins sont venus à la rencontre des seniors de la résidence de l'Ic, et ceux de Cap à Cité ont rendu visite aux anciens des Magnolias. Des bons moments partagés entre jeunes et moins jeunes, tous affublés de chapeaux de sorcières et grimés en monstres de contes... ou de cours de récré ! Ces

échanges de nature intergénérationnelle sont réguliers à la résidence de l'Ic, où les petits Diablotins profitent de la cuisine les midis des mercredis et des vacances scolaires. « Nous avons pour projet que, sur inscription, les résidents puissent partager une table avec les enfants » précise Anaëlle Baron, responsable du lieu.



Le CCAS, partenaire de la banque alimentaire

Lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire.

En 1984 a été créée la Banque Alimentaire de Paris Ile de France. Depuis, le réseau s'est fortement développé, découvrons ensemble son fonctionnement :

- Lorsque la commande est passée le lundi auprès de l'entrepôt, c'est une vraie chaîne humaine qui se met en place.
- À l'entrepôt, les denrées sont contrôlées, triées, enregistrées et stockées.
- Les denrées sont ensuite réparties de façon équitable en fonction des commandes des associations et CCAS partenaires puis distribuées. La livraison à Binic-Etables-sur-mer se fait par les bénévoles de l'entrepôt de Ploufragan.
- Jeudi, 8h30, comme toutes les deux semaines, l'équipe s'active pour réceptionner les denrées livrées par d'autres bénévoles, ceux de la

banque alimentaire.

Dans notre commune, l'équipe de 8 personnes, bénévoles, salariées et élues, est prête à 8h30 pour réceptionner et disposer les denrées et les produits d'hygiène.

Comment la Banque Alimentaire se fournit-elle ?

La gratuité est une des valeurs fondatrices de l'action des Banques Alimentaires. depuis sa création en 1984, le principe de ne pas acheter de denrées reste incontournable. Les denrées mises à disposition de notre CCAS proviennent de la lutte contre le gaspillage alimentaire, des dons spontanés des industriels, des produits financés par le Fonds Européen d'Aide aux Plus Démunis (FEAD) et des dons des particuliers lors de la Collecte Nationale annuelle.



Lucie Peuchant, animée par le social !

Depuis le 19 septembre, Lucie Peuchant est la nouvelle responsable du Centre communal d'action sociale (CCAS). Auparavant responsable enfance-jeunesse en

Connaissez-vous vraiment votre périnée ?



Le 8 novembre, les participants à la conférence du Dr Sapin organisée par le Centre Intercommunal d'Action sociale (CIAS) ont appris l'importance de cet organe méconnu et pourtant essentiel qui, s'il est malmené, peut conduire à des troubles d'incontinence ou de dysfonctionnements sexuels autant pour les hommes que pour les femmes. En cas de problèmes il est indispensable de consulter votre médecin.

D'autres conférences gratuites seront proposées en 2023 et annoncées dans le Cap'infos.

Ille-et-Vilaine pendant près de sept années, elle a saisi l'opportunité de découvrir un nouveau métier tout en se rapprochant de son cursus initial, étant titulaire d'une licence Action Sociale et Santé.



Kévin Lebrun

8^e adjoint en charge de la culture et du patrimoine

Afin de donner à chaque citoyen l'opportunité de se construire, et de favoriser l'émancipation et le développement de l'esprit critique, la municipalité a mis en place des actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Un travail de fond est notamment mené avec les quatre écoles de la commune depuis février 2022 afin de proposer aux élèves des rencontres artistiques pluridisciplinaires, aussi bien avec les œuvres qu'avec leurs créateurs. Mais l'EAC s'adresse également aux seniors ! Initiées par la mairie, ces actions forment un véritable parcours du spectateur de 0 à 99 ans.



À venir ! Le spectacle de la C^{ie} Cordes Sensibles fera intervenir deux musiciens lors de 3 ateliers avec les scolaires du 13 au 15 mars 2023. Une restitution aura lieu le 16 mars à 16h, puis un spectacle le 17 mars à 20h30 à l'Estran.



Les ateliers Recyclerie, dirigés par la C^{ie} Arborecent-e-s, ont permis de sensibiliser les écoliers aux enjeux environnementaux lors d'ateliers d'écothéâtre sur la plage du Moulin.

L'EAC, du bonheur de 0 à 99 ans

La bibliothèque municipale est un des fers de lances de l'EAC sur la commune. Elle accompagne presque 500 élèves des écoles binicaises et tagarines. Le centre de loisirs et, nouveauté 2022, les jeunes de Cap à Cité, sont également reçus pour des ateliers. Enfin, la bibliothèque intervient sur différentes manifestations : Printemps des Poètes, Escapes de Binic, atelier Slam...

écoles concernées. 8,5 cycles ont été mis en place. En 2022/2023, 10 cycles sont prévus. La commune travaille par ailleurs avec SBAA sur le projet *En lien*. Isabelle Vaillant, photographe professionnelle, mène des interventions pédagogiques basées sur le lien, l'amitié et l'attachement. Plus de cent élèves y ont été associés en tant qu'acteurs, photographes ou danseurs.

Du côté des partenaires, dans le cadre de sa politique culturelle Saint-Brieuc-Armor-Agglomération (SBAA) développe des actions dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation artistique. Un réseau de musiciens propose ainsi des activités musicales en milieu scolaire en partenariat avec les communes et les

En chiffres. L'EAC, c'est :

- 20 527€ en 2021
- 23 499€ en 2022, dont 5000€ pour les animations d'été (théâtre de verdure), 2616€ pour les ateliers scolaires à l'Estran (C^{ie} Cordes Sensibles) et 4565€ pour le Noël des scolaires.



Visite d'une classe lors de l'exposition d'une sélection d'œuvres de la collection du Frac Bretagne. La Galerie, interface entre les milieux culturel et pédagogique, a permis cette année d'offrir un accès à tous à l'art contemporain.



Les résidents du foyer-logement de l'Ic ont assisté à l'ouverture d'une résidence artistique avec la compagnie Shafak lors de la création de son prochain spectacle *En/Jeux*.



Paul Chauvin
Maire

La Bouzille de Fous, les Heures Musicales, les Escales Gourmandes, La Morue en Fête, les marchés de Noël... Ces événements rencontrent de beaux succès d'estime en termes de fréquentation malgré leur périodicité hors saison. Preuve qu'à Binic-Étables sur Mer il y a de belles propositions d'animations toute l'année pour le plus grand plaisir des habitants et des touristes. L'office de tourisme est un espace de ressources au service de tous : que vous soyez résident à l'année ou de passage, l'équipe aura à cœur de déployer tous ses talents pour vous faire passer des moments inoubliables. Été comme hiver, parée de tous ses atouts, notre belle ville de 7000 habitants, station classée de tourisme, offre une myriade de commerces ainsi que des équipements sportifs et culturels ouverts toute l'année. Ne boudons pas notre plaisir !

Hors saison, participation citoyenne,
label Tourisme et handicap...

Les nouveautés de 2023



Que faire hors saison ? L'office de tourisme (OT) a lancé ces dernières années des jeux et activités à faire en famille, toute l'année : jeu de l'oie, chasse au trésor, jeu grandeur nature, challenge urbain, sac marin... Mais également la mallette pluie mise en place par l'équipe de l'OT. Elle contient un livret d'activités, des craies de trottoir, des bulles de savon, des papiers type origami... Autant de jeux adaptés à toutes les tranches d'âge, et ce même quand le ciel est gris !

L'OT a contacté des photographes professionnels afin qu'ils captent des images de la station durant les mois où les températures baissent et l'affluence se calme. Levers de soleil, activités nature, chocolat chaud au coin du

feu... autant d'ambiances qui révèlent les beautés cachées de Binic-Étables sur Mer et aiguissent les appétits des touristes friands de séjours hors saison. En outre, les habitants et acteurs touristiques de la commune ont été invités à figurer sur les photos promotionnelles de la station. Garagistes en randonnée, fleuriste en balade, hôteliers en famille à la plage ... des visuels à retrouver dans les prochaines éditions de l'office de tourisme. Une manière de rendre les photos moins anonymes et de faire un clin d'œil aux partenaires touristiques de l'office de tourisme. Certaines de ces expériences ont déjà été reprises pour la collection automne/hiver de Côtes d'Armor Destination.

Le label Tourisme et handicap à l'OT !

L'office de tourisme de Binic-Étable sur Mer a obtenu le label Tourisme et handicap pour les quatre déficiences : motrice, visuelle, mentale et auditive.

« L'OT est engagé depuis longtemps dans une démarche d'accessibilité : ce label vient officialiser le très bon travail mené en partenariat avec la mairie, et notamment ses services techniques » précise Paul Chauvin, maire de la commune. L'équipe poursuit le travail dans cette démarche en participant entre autres aux commissions accessibilité et en réfléchissant à des offres adaptées à chacun.

Vous parlez la langue des signes ? Vous êtes intéressé pour participer à des ateliers de conversation ? L'office de tourisme ouvre un projet sur cette thématique. Plus d'infos : 02 96 73 60 12



À L'ASSO!

Notre commune est connue par-delà ses frontières pour la qualité de ses événements : les Escales, la Morue en Fête, le Binic Folk Blues Festival, Grain d'Pirates, Lynceus Festival... Des manifestations portées par un tissu associatif joyeux et vibrionnant et accompagnées financièrement et techniquement par la ville. Quelle est la politique municipale en la matière ? Comment contribuer à l'attractivité locale en tant qu'associatif ? Réponses dans ce dossier.



Fête de la Morue 2017



Pierre Hérissard
4^e adjoint en charge
des associations
et du sport

« des idées de co-construction potentielles entre associations »

Pouvons-nous imaginer un monde sans la pratique d'un sport, d'un art, sans culture, ni jeu, sans patrimoine ? Or, ces thèmes qui peuplent notre quotidien sont portés par les associations. Au niveau national, il s'en crée environ 70 000 par an animées par plus de 12 millions de bénévoles (source: associations.gouv.fr) ! Merci et hommage aux bénévoles, sans eux, aucune association n'existe. La vie associative, attachée aux valeurs humanistes, d'émancipation, d'ouverture et de citoyenneté, contribue énormément à la richesse des relations humaines.

Le bénévole militant associatif, par le don de soi au service des autres, reçoit en retour de grandes satisfactions. Il n'est pas rare, surtout chez les plus jeunes, que naissent de belles vocations.

Par sa propension à combattre la solitude et à renforcer le lien social, la loi du 1^{er} juillet 1901 est toujours d'actualité plus d'un siècle après sa création. Magnifique loi que bien des pays nous envient. Son idéal ? Que de l'entente « entre deux ou plusieurs personnes naisse la mise en commun de connaissances ou d'activités dans un but autre que de partager des bénéfices ».

« combattre la solitude et à renforcer le lien social »

Avec environ 150 associations enregistrées, notre commune se doit de proposer une politique volontariste envers ces partenaires naturels de la renommée et des valeurs de Binic-Étables sur Mer. Notre équipe municipale encourage ainsi le développement associatif de plusieurs manières. En lui consacrant un soutien financier via l'octroi de subventions, mais également sur le plan humain par la mise à disposition d'agents communaux et sur le plan technique par le biais de prêt d'équipements et de matériel. En 2023, notre collectivité s'attachera à valoriser financièrement tous ces soutiens et aides comme nous l'oblige la loi. Que nos agents soient ici vivement remerciés pour leur engagement consciencieux et efficace auprès des associations.

Cette politique de soutien affirmé s'exerce dans un respect réciproque des responsabilités des uns et des autres comme le souligne notre *Charte de la Vie associative 2022-2023*. Toute association est importante. Toute association se doit de développer au maximum son autonomie. Toute association se doit d'être responsable notamment dans le respect des biens communs, de leur entretien à chaque utilisation, dans

des actions volontaristes d'économies d'énergie devenues indispensables au vu des charges qui explosent.

Toutefois, autonomie et indépendance ne riment pas avec ignorance du monde qui nous entoure.

« Toute association se doit d'être responsable des biens communs »

Ce dossier contient des récits passés et des idées de co-construction potentielle entre associations lors de la création d'un événement. D'autres dynamiques peuvent émer-

ger sur la base de mutualisations de moyens matériels voire financiers, en imaginant par exemple une banque sociale ou une bourse d'échange, comme l'a suggéré le Pôle de l'Économie Sociale et Solidaire, pouvant soutenir d'autres associations ponctuellement tout en recouvrant son bien dans un calendrier établi.

Tout reste à imaginer !



Et vous, où étiez-vous en...



... 2022, lors de Grain d'Pirates



... 2018, lors du Binic Folk Blues Festival, organisé par la Nef D'Fous



... 2022, lors du Lynceus Festival

Un festival réussi en 6 étapes !

Cette fois c'est sûr, vous et votre asso allez organiser un événement sur la commune. Certes mais, comment s'y prendre ? Et comment les services de la ville peuvent-ils vous appuyer ? Suivez le guide !

Étape 1 : une organisation en béton

Réfléchissez collectivement aux objectifs de votre manifestation. Armés de stylos, stabilos et d'une immense feuille de papier, posez les fondations de votre rendez-vous.

1) Quels sont vos objectifs, vos ambitions ? S'agit-il de vous faire connaître, d'agrandir votre base d'adhérents, d'exposer votre savoir-faire dans un domaine particulier ? Cela vous permettra de définir vos publics.

2) Déterminez l'ampleur de votre événement, notamment selon le nombre de participants que vous comptez accueillir.

Ces objectifs et axes stratégiques vous seront nécessaires pour présenter votre projet à des potentiels partenaires, sponsors, à la presse, à vos prestataires... Ils vous seront indispensables pour compléter la convention auprès des services de la commune. Ce document définit les buts d'une action, les moyens alloués et répartit les tâches entre la mairie et vous.

Enfin, ce premier jet vous permettra d'identifier les acteurs sur le secteur en question. Comment pourriez-vous vous démarquer, ou au contraire, coopérer avec les associations existantes ? Des partenariats peuvent se révéler précieux : plus gros, on cumule plus de moyens et on peut attirer des financeurs (sponsors, mécènes) plus facilement.



Étape 2 : planifier, telle est la clé

Un rétroplanning, en voilà une bonne idée. Ce document vous assurera un pilotage idéal de vos différentes missions administratives, financières et techniques. Prenez bien le temps de planifier toutes les tâches que vous allez devoir gérer tout au long de l'organisation jusqu'au jour J. Notez tout écart entre l'espéré et le réel, cela vous servira pour la prochaine édition ! Ce document intégrera le nombre et les compétences de vos forces vives (les adhérents, les acteurs), la recherche de partenaires et de prestataires puis d'intervenants (compagnies, groupes, etc), la création de vos outils de communication, de votre billetterie éventuelle, la sécurité et toutes les étapes administratives et légales...

Pour finir, associez le budget prévisionnel à chaque ligne de ce document : fonds, recettes, besoins, etc.

Important : la préfecture des Côtes d'Armor rappelle que « la sécurité d'un événement relève de la responsabilité conjointe de l'organisateur et des autorités locales, notamment les maires, en partenariat avec les acteurs locaux : les forces de l'ordre (gendarmerie, police nationale, police municipale), le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), l'agence régionale de la santé (ARS), le conseil départemental »...

À noter.

Plusieurs procédures encadrent votre manifestation selon le nombre de participants attendus : moins de 1500, entre 1500 et 5000 ou plus de 5000. Plus d'infos : bit.ly/3VkoXDY

À partir de cette étape et suivant l'ambition de votre événement, une première réunion peut être organisée avec les services communaux : vie associative, police municipale et services techniques sont traditionnellement conviés à cet échange. Cela vous permettra de connaître les disponibilités des lieux visés, de leur bon dimensionnement par rapport à votre demande et de prêt de matériel.

Étape 3 : des partenaires à ne plus savoir qu'en faire

Voilà une étape sacrément chronophage, mais ô combien importante : la recherche et l'engagement de partenaires, sponsors, mécènes... Ces soutiens apporteront à votre projet une plus-value bienvenue sur les enjeux financier, matériel et humain. Ils vous assureront surtout un sacré bouche-à-oreille, donc de la visibilité ! Réfléchissez à ces compagnons de route, ce qu'ils peuvent vous apporter (et réciproquement) en termes d'ancrage territorial, d'image et de notoriété. Dans un second temps, vous allez avoir

à réfléchir à vos prestataires. Ceux-ci différeront selon l'ampleur, la thématique et la configuration de votre événement, et couvriront des besoins différents : sécurité du site et accès, traiteur ou entreprise de restauration, billetterie, invitations et accréditations, prestataire technique, etc. Avant de solliciter et de comparer les propositions chiffrées de ces intervenants, n'hésitez pas à consigner ce que vous attendez d'eux dans un cahier des charges reprenant vos attentes et besoins.

Étape 4 : com un ouragan

Très fortement liée au succès de votre événement, sa communication doit être pensée en amont afin de se déclencher sur des temps et périodes définis. « Il ne s'agit pas de parler de toute votre programmation en continu avec les mêmes termes, mais de penser de courts messages disséminés à des moments stratégiques sur différents outils » précisent Charles Labédan et Léa Duault, du service communication de la commune. Parmi ces supports, il y a les vôtres : page Facebook ou site, flyers, affiches, banderoles... mais il y a également les relais : presse, commune via la gazette des associations ou le panneau lumineux. Pensez là aussi à votre budget, et adaptez votre stratégie à votre ambition.

Communiquer permet d'assurer le succès public de votre événement,

mais peut avoir d'autres objectifs : faire connaître votre association, recruter, valoriser les thématiques sur lesquelles vous êtes positionnés...

Étape 5 : commission de sécurité et accessibilité

Grâce aux réunions programmées tout au long de votre projet avec les services de la ville, d'éventuels arrêtés pourront être pris pour permettre de sécuriser votre manifestation (rues fermées à la circulation automobile, autorisation de buvette,

par exemple). Selon votre cas, une commission de sécurité est mise en place par la préfecture. Elle réunit les acteurs locaux (voir *Étape 2*) lors d'une visite sur site. À son issue, sur avis de la préfecture, le maire décide de la tenue ou non de l'événement.

Pensez à vos invités et à vos participants en général. Rappelez-leur les informations essentielles et pratiques en amont. Vérifiez la praticabilité d'accès pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi à l'accès aux infrastructures

telles que toilettes, points d'eau, voire points d'informations.

Étape 6 : on fait le bilan

Une fois l'événement terminé, n'oubliez pas de dresser un bilan : points positifs, points d'alertes pour la prochaine édition. Le service vie associative se tient également à votre disposition pour échanger sur le bon et le moins bon afin d'améliorer les relations entre la mairie et ses associations.

Résumé des 6 étapes

points de passage

documents à livrer, rappels



- Objectifs et axes stratégiques
- Identification des acteurs

- Dossier de présentation du projet



- Planification et élaboration budgétaire
- Approche des partenaires

- Réunion avec le service associations
- Budget



- Engagement des acteurs
- Sollicitation des prestataires

- Conventions
- Devis et contrats



- Communication sur vos outils et ceux de la ville

- Envoi des informations au service associations



- Sécurisation de l'événement

- Commission de sécurité et d'accessibilité



- Bilan

Suite à Place des Associations, la mairie s'engage.

Le 2 juillet dernier, l'événement Place des Associations permettait de mettre en lumière les souhaits des acteurs associatifs de la ville, que ce soit entre eux ou dans leur rapport vis-à-vis de la commune.

Depuis, les mesures suivantes ont

été prises :

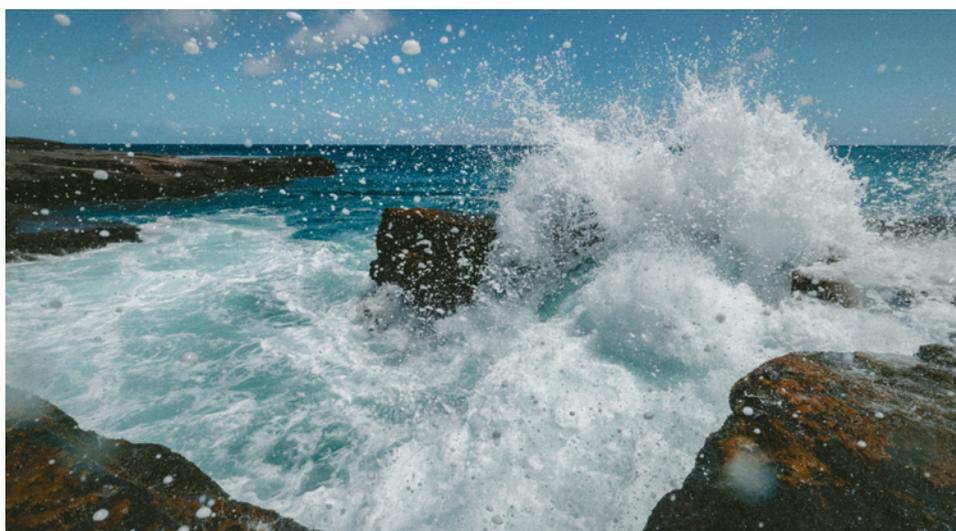
- 1) Mise en ligne et actualisation, sur le site internet de la commune :
 - du calendrier des manifestations,
 - des tarifs municipaux,
 - des consignes et de l'échéancier quant aux demandes de subventions,
- 2) Perpétuation de la gazette des associations, la newsletter du ser-

vice vie associative à laquelle vous pouvez vous inscrire sur demande à associations@besurmer.fr

- 3) Relais de toutes informations, flyers ou guides utiles via le site internet ou les accueils mairie
- 4) D'ici l'automne 2023, actualisation du guide des associations, disponible aux accueils mairie et sur le site internet.

Anecdotes partagées de la commune et des associations

Même avec une organisation au millimètre, il arrive que la machine dérange ou que l'improvisation soit de mise. Place aux anecdotes !



Satanée météo...

Organiser un événement nécessite de devoir composer avec la météo. C'est ce qu'a connu Lyncéus l'année dernière, qui à cause d'un vent trop fort, a dû annuler son traditionnel feu de la Saint-Jean...

La côte... et ses charmes !

Les spécificités du littoral peuvent jouer des tours ! La marée oblige par exemple à anticiper la mise en place des décors pour Grain d'Pirate, notamment dans le petit bassin.



C'est ici qu'on sabre le champagne ?

Lors du spectacle *L'invasion*, des pirates bénévoles de Grain d'Pirates ainsi que troupes professionnelles ont mis en scène une bataille navale dans le port. L'un d'eux, tatoué, a perdu son sabre dans l'eau. Quasiment aucune chance pour lui de le récupérer avec les tonnes de vase qui tapissent fond du bassin... Après le festival, un de nos bénévoles également plongeur, a fouillé les fonds avec l'autorisation du port. Peine perdue ? Au bout de 30 min de recherche, le sabre retournait à son propriétaire !



Des décors trop réalistes ?

À chaque association, à chaque événement son univers, qui assaille les spectateurs. Ce décor peut parfois causer des frayeurs. Le maire et le maître de port ont été réveillés très tôt un dimanche matin par la gendarmerie. Celle-ci avait été alertée qu'un homme s'était pendu au-dessus de la passerelle du port. Ce n'était finalement qu'une belle statue de pirate, Marc pour les intimes, qui y était suspendu pour la déco du festival Grain d'Pirate.



À ne pas reproduire chez vous !

Des chevaux étaient prévus lors d'un spectacle sur la plage de la Banche. Barrières et panneaux stipulant « interdiction de se stationner » avaient été placés suite à arrêté communal. Hélas, un automobiliste étourdi avait garé son véhicule à cet endroit, empêchant les chevaux de circuler. La police municipale a aussitôt alerté la fourrière, mais le temps pressait. Six bénévoles ont soulevé la voiture à la main et l'ont déplacée.

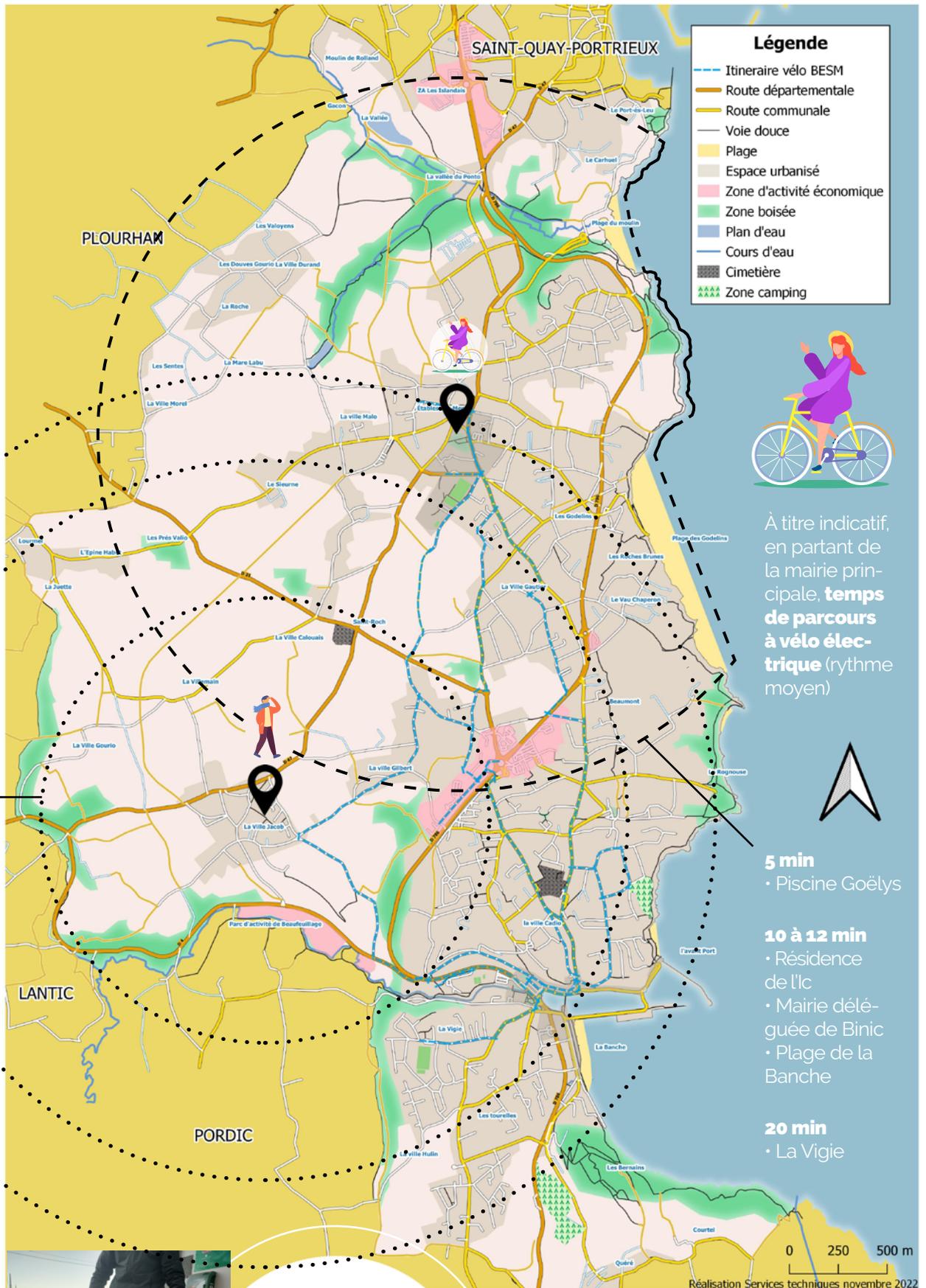


En partant de la Ville Jacob (rythme de promenade)
points d'intérêt et temps de parcours à pied

40 min
• Mairie principale
• La Vigie

30 min
• Plage de la Banche
• Mairie déléguée

20 min
• Résidence de l'lc
• Piscine Goëlys

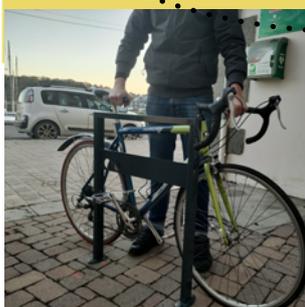


À titre indicatif, en partant de la mairie principale, **temps de parcours à vélo électrique** (rythme moyen)

5 min
• Piscine Goëlys

10 à 12 min
• Résidence de l'lc
• Mairie déléguée de Binic
• Plage de la Banche

20 min
• La Vigie



50%
environ des appuis vélo prévus ont été mis en place, ainsi que les 2 abris-vélos.

Soutien régional.

Avec un budget total de 25 065, 69€ et le soutien de la région Bretagne pour 6 422€, la commune va installer 2 abris, 60 appuis, 3 casiers consignes et 1 station de réparation.



Témoignage – Ces citoyens en connaissent un rayon !

Unis au sein du groupe de réflexion vélo mis en place par la commune, Marie, Catherine, Alain et Luc évoquent leur rapport à la petite reine. Comment y sont-ils venus ? Pourquoi l'ont-ils adoptée ? Quels sont les axes d'amélioration de la politique cycliste à Binic-Étables sur Mer ? Témoignage.

« J'ai habité quelques années à Toulouse, et me rendais au travail à vélo. Un jour, un accident m'a causé des fractures aux mains... Malgré cet épisode douloureux, je m'y suis vite remise ». Catherine se définit comme une cycliste « journalière » à vélo de ville. « Pas besoin de sortir la voiture : pour moi, le vélo c'est la liberté ». Une liberté mise à mal par les comportements de certains automobilistes : « ils nous serrent, refusent la priorité au niveau des chicanes avenue de la République (NDLR : à Étables-sur-Mer), la route leur appartient ». Elle a transformé ses craintes en énergie positive, et est entrée dans ce groupe de réflexion. « Il y a une petite avance sur la commune concernant la politique cycliste, il faut poursuivre sur cette voie » ! Elle est rejointe sur ce point par Marie, usagère du deux roues depuis quelques mois « Voir des élus à vélo, ça change tout ! Ils ont la même approche que nous ». Elle vante par ailleurs les mérites des trajets « à plusieurs, plus ou moins expérimentés, on partage des points de vue en roulant ». Chacun

ses qualités : tandis qu'Alain le bricoleur retape des vélos pour l'association Seconde Nature, Marie se forme grâce à un formateur professionnel : « aux règles de sécurité, aux trucs et astuces du bon cycliste ». Un bon point pour cette habitante « un peu rebelle » qui s'est tournée vers le vélo à assistance électrique (VAE) proposé par Saint-Brieuc Armor Agglomération : « une merveille à prix doux ».

Le VAE, voilà un domaine sur lequel Luc est insatiable. Arrivé dans le monde cycliste par le biais de la randonnée (« tous ces chemins aménagés, ça donne des idées »), ce Tagarin utilise notamment son vélo électrique pour aller au marché de Binic. « Avec ma remorque, je peux grimper jusqu'à 25 km/h, c'est super » sourit-il. « Sur notre commune, le vélo saisit l'espace entre un trajet trop long à pied et trop court en voiture ». Ajoutez à cela le dénivelé de certains trajets, vous comprendrez pourquoi beaucoup d'habitants succombent ! Le point noir, selon lui ? « L'interface transport en commun / vélo », par exemple les difficultés

rencontrées à monter son cycle dans le bus pour rejoindre Saint-Brieuc.

« Les activités liées à notre âge nous permettent d'avoir des modes de déplacement plus doux. Nous nous doutons bien que cela est plus délicat pour des plus jeunes, avec une vie de famille » tempère le quatuor. Toutefois, ces quatre usagers font avancer la cause d'une utilisation bienveillante du cycle au quotidien, dans le respect d'une route partagée entre piétons, autos et vélos.

Pourquoi ne pas les rejoindre au sein de ce collectif ?

Plus d'infos : participation@besurmer.fr

Voir... et être vu ! Conséquence immédiate du début de l'hiver, la nuit entoure notre quotidien, et les déplacements à vélo se font pour certains dans l'obscurité. Si l'équipe municipale encourage les mobilités douces, il est primordial de se rendre visible pour assurer sa propre sécurité, mais aussi celle des autres usagers de la route ! Alors pensez à porter votre gilet jaune et à équiper votre vélo de lumières fixes à l'avant, clignotantes à l'arrière ainsi que des inévitables réfléchisseurs.



Sillonant rues et chemins de la commune, Laurent et Yannick, sont policiers municipaux à Binic-Étables sur Mer. Leur parcours comme leurs missions témoignent de leur capacité d'adaptation. Venez les rencontrer à travers ces lignes !

Une vocation pour les deux agents.

Les deux policiers sont unanimes : ils ont choisi cette profession par vocation. « C'est un métier au service de la population, tu peux aider, prévenir et parfois malheureusement devoir réprimer », témoigne Laurent, qui termine tout juste sa formation de policier municipal. En effet, ce dernier, gendarme pendant près de 24 ans, connaît bien la commune. Il a exercé pendant près de 7 années à la brigade de Gendarmerie de Plouha. Souhaitant changer d'environnement professionnel et retrouver de la proximité avec la population, il a pu intégrer la collectivité après une année de détachement. Cette voie permet par exemple aux gendarmes ou militaires de pouvoir accéder, par le biais d'une formation de quelques mois, à un autre cadre d'emploi.

Yannick, quant à lui, a toujours baigné dans ce domaine. À la sortie de l'école, il a réalisé un service militaire dans la gendarmerie, puis est devenu réserviste pendant 15 ans. Il a obtenu son concours de policier municipal et a fait ses armes en région parisienne avant de saisir l'opportunité de se rapprocher de sa famille à Binic-Étables sur Mer.

Il entame en 2022, sa quatorzième année. L'adaptation et la réactivité sont nécessaires, particulièrement en fonction des différents événements qui se tiennent sur la commune. De par leurs nombreux domaines d'intervention qui découlent du pouvoir de police du maire de la commune, la routine n'existe pas. Ils peuvent être appelés pour un accident, porter secours à une personne ou bien même constater des infractions... Cette polyvalence entraînant une touche d'adrénaline qu'ils apprécient particulièrement.

« Énormément de cordes à notre arc ».

La police municipale (PM) exerce aujourd'hui des missions diverses et variées. La principale reste la surveillance générale du territoire, qui se traduit notamment par des missions classiques telles que le contrôle du stationnement (places PMR, zones bleues, etc) et de la vitesse des véhicules (grâce aux jumelles nouvellement acquises !), la surveillance du respect des arrêtés pris par la commune, etc. À Binic-Étables sur Mer, ils exercent également des fonctions plus spécifiques en lien avec l'environnement ou encore l'urbanisme.

La police municipale, un métier au service de la population

Par exemple, ils sont compétents pour relever des infractions pour les dépôts sauvages d'ordures. Ils contrôlent également les permis de construire délivrés par le service urbanisme, en vérifiant la conformité des travaux effectués. Ils peuvent aussi œuvrer en qualité de maîtres de cérémonie lors des événements patriotiques. Ils sont également compétents dans le domaine funéraire : « cela consiste principalement à l'apposition de scellés sur les cercueils des personnes qui vont être incinérées », après avoir confirmé l'identité de la personne. Les deux policiers exercent en outre des missions en lien avec le littoral, par exemple la surveillance de la pêche lors des grandes marées pour procéder au contrôle de la taille des coquillages ramassés. Enfin, la prévention dans les écoles est au programme avec des opérations dans le cadre du permis piéton et une sensibilisation sur les dangers d'internet, en collaboration avec la gendarmerie. Des activités qui leur permettent d'être au plus proche de la population. La PM occupe le terrain, et crée des liens avec la population. Sur une zone restreinte comme Binic-Étables sur Mer, « tu as une connaissance de la population (...), c'est ce qui fait notre force ».



Gilles Rousseau
Délégué à la
participation

L'équipe municipale pense que le rapport aux citoyens ne doit pas uniquement se formaliser lors des scrutins municipaux, mais bien faire l'objet d'une discussion constante sur les sujets qui occupent la vie communale. Pour cela, nous avons mis en place plusieurs espaces ouverts à vos questions et vos idées, comme la commission extra-municipale. La démocratie participative locale, c'est également une démarche qui rejaillit sur nombre de nos projets. Nous espérons ainsi pouvoir fabriquer du consensus dans nos décisions, fruit des intelligences du plus grand nombre d'habitants et d'usagers de la ville. Et il y a de la place pour vous ! Alors, rejoignez-nous...

CEM : une plénière revisitée

À la fois espace de restitution des groupes de travail, moment de dialogue thématique avec les élus et lieu de mini-conférences, la commission extra-municipale (CEM) est un instant privilégié du dialogue citoyen.



Mercredi 23 novembre 2022, 18h30 au cinéma Le Korrigan à Étables-sur-Mer. Paul Chauvin, maire, et Mathilde Legrand, chargée de mission participation citoyenne, accueillent le public à cette nouvelle commission extra-municipale (CEM) par un court mot d'introduction. L'événement débute alors avec M. Surun, représentant d'un collectif de quartier de Saint-Brieuc, et M^{me} Briand, ajointe à la vie citoyenne de Laillé (35). Le premier se remémore la création de ce groupe à l'ambiance « foutraque et bon enfant », qui se donnait initialement « des coups de main » lors de la pandémie, puis a décliné ses activités : entretien de la rue et de ses environs, rencontres avec l' élu à l'urbanisme... tout en conservant sa souplesse. La seconde apporte son expérience sur les cafés-quartiers, moments de rencontres citoyens / élus, proposés le sa-

medi matin en mairie et bien utiles pour dresser « ce qui va ou ne va pas » dans les douze quartiers de la commune. Cette table-ronde inspire les membres de la CEM, certains échangeant même leurs coordonnées pour créer une même dynamique dans leur rue.

Deuxième temps, la présentation du projet de réduction de la vitesse à Binic-Étables sur Mer. Hélène Lutz, adjointe en charge du dossier, agite les « incohérences signalétiques » de certains lieux, puis place comme objectifs « un meilleur partage de la rue entre ses usagers » ainsi qu'une extension de la zone à 30 km/h sur l'ensemble de la commune. Là encore, à l'heure des questions, les participants enrichissent le projet de leurs remarques. Enfin, dernier chapitre de la soirée, la restitution des groupes de travail *jume-*

lage, piscine en eau de mer, cohésion territoriale et soutien à la participation citoyenne. L'occasion pour ces habitants de présenter leurs dernières avancées, et d'entrevoir le travail de concert entre habitants, services et élus municipaux.

« Le format de cette CEM a été revu suite aux réflexions des habitants, confie Mathilde Legrand, à la fois animatrice et maître du temps de la soirée. Chaque espace de ce nouveau format est délimité et ponctué de questions du public ». Alors, on compte sur vous la prochaine fois ?

Compte-rendu en ligne :
<https://www.jeparticipe.besummer.fr>
Prochaine réunion de la CEM en mars 2023.



Dans le sillon de la Grande Pêche

Le port de Binic-Étables sur Mer ne serait pas tant connu sans l'exploitation de la pêche à la morue à Terre-Neuve et à Islande. Cette réappropriation de la mémoire liée à la *Grande Pêche* fait l'objet d'un travail de fond mené par la commune avec pour objectif de créer un nouveau parcours d'interprétation. Partons à la découverte de notre passé maritime !

L'épopée de la *Grande Pêche* atteint son apogée au 19^e siècle. Elle a contribué à cette époque au développement de la commune : infrastructures portuaires, chantiers navals, corderies, forges, salaisons, commerces, et à l'enrichissement des armateurs dont les somptueuses maisons ornent le port. « Si ces activités ont aujourd'hui disparu, plusieurs historiens locaux ont arpenté les archives, récolté les témoignages des derniers pêcheurs, collecté des objets, réalisé de nombreux voyages », témoigne Ronan Guillo, chargé de mission (voir encadré) qui souhaite leur rendre hommage. « Grâce à eux, nous sommes en mesure de comprendre les conditions

de vie de l'époque, les techniques employées... ». Mettre en lumière ce passé morutier permet également de nous éclairer sur l'histoire de France et ses colonies américaines, les relations avec le Royaume-Uni et l'Islande sur la question des droits de pêche et des eaux territoriales...

Comment réactiver la mémoire, redonner à voir ce patrimoine et le faire vivre ? De quelle manière intéresser le public ?

À partir de ces questionnements, la ville a dégagé 4 axes stratégiques :

- **Valoriser le territoire communal** et son identité maritime. L'économie locale est en grande partie orientée vers



Ronan Guillo, un paysagiste qui garde la (Grande) Pêche

Ronan Guillo est en charge, depuis juin, de la mission patrimoine maritime. Ce passionné de jardins, auparavant enseignant en aménagement paysager à Auray (56), est lauréat d'un Master 2 en valorisation

du patrimoine durant lequel il a mené une étude sur le travail des ardoisières. « Avec cette mission à Binic-Étables sur Mer, j'ai souhaité me lancer dans un nouveau challenge, rencontrer de nouvelles personnes, et mettre ma créativité et mon enthousiasme au service d'un projet ».



Rencontre entre acteurs du projet le 16 septembre dernier

les activités touristiques. L'objectif ? Réintroduire le passé morutier comme un des éléments identitaires de la ville. Binic dispose aujourd'hui de traces patrimoniales qu'il s'agit d'éclairer : maisons d'armateurs, caractère maritime de l'église, du cimetière, lieux porteurs de mémoire...

• **Créer un parcours attractif**, innovant et respectueux des faits historiques. Loin du réflexe traditionnel de panneaux jalonnant un parcours, le projet fera la part belle à des techniques de médiation plus audacieuses, tout en conservant une recherche de vérité et d'authenticité dans la démarche. « Cela pourrait prendre la forme de fresque, carte maritime et jeu de l'oie géant, espaces scénographiés... » énumère Kévin Lebrun, adjoint à la culture en charge du projet.

• **Offrir une expérience en autonomie**, accessible et immersive. Veiller à une découverte libre et progressive des éléments de mémoire et de patrimoine sur différents points du port. Le panel de stations sera suffisamment grand pour offrir à n'importe quel moment de l'information ou une sensibilisation sur le sujet.

• **Valoriser et intégrer les acteurs locaux**. Seules la construction dans la durée, la mise en réseau et la participation des acteurs locaux permettront une réappropriation progressive de cette mémoire. La carte *participation citoyenne* a ainsi été activée, permettant

de dessiner un chemin d'interactions avec les élus, agents et partenaires : associations, historiens locaux, commerçants etc.

Au fur et à mesure de cette première phase de projet, le scénario du parcours d'interprétation s'est orienté autour de six thématiques : préparation au départ, vie à terre, bateaux et cordages, le grand voyage, vie des pêcheurs en mer, et enfin destins, tragédies et hommages.

La mise en œuvre des stations du parcours devrait se faire de façon progressive sur plusieurs années pour étaler les investissements et renouveler l'intérêt de la thématique.

Cette nouvelle démarche de patrimonialisation a pour finalité de réinvestir la mémoire liée à la Grande Pêche dans l'objectif de renforcer l'identité maritime de Binic-Étables-Sur-Mer. « Notre objectif est de redonner à la commune cette épaisseur historique, et de créer une véritable dynamique entre les acteurs locaux autour de ce projet » précisent Kévin Lebrun et Ronan Guillo.

Avec pour horizon que les habitants se réapproprient leur histoire et deviennent les meilleurs passeurs auprès des nouvelles générations !

Financement

21 922,36€, soit 80% du coût total du projet, de la part de la région Bretagne et de l'Union Européenne (FEAMP). Cette aide concerne uniquement la phase d'étude.



La Délivrance de l'Évêque... et son jumeau

En 2019, la commune avait décidé de faire restaurer un tableau du XVIII^e siècle, La Délivrance de l'Évêque. Ce tableau peint sur toile et datant de 1752 était de tout temps accroché dans la nef de l'église Notre Dame d'Étables-sur-Mer. Lors de la restauration a été mis au jour un panneau de bois placé au dos de la toile et surprise, ce panneau était le support d'une autre peinture, du XVI^e siècle cette fois, mais traitant du même sujet

M^{me} Robert, conservatrice des antiquités et objets d'art du département nous éclaire : « Les deux tableaux décrivent la même scène de la délivrance d'un possédé par un évêque sous les yeux de Saint Jean-Baptiste ». L'évêque pourrait être Saint Norbert, un des deux saints patrons de l'abbaye de Beauport. Le tableau sur toile de 1752 serait une copie « au goût du jour » de la peinture plus ancienne sur bois, conclut M^{me} Robert. La conservatrice pilote alors la restauration confiée à l'atelier Corbin de Plonéour-Lanvern (29) en partenariat avec l'atelier CORéum de Pluméliau-Bieuzy (56). « La restauration de l'oeuvre était particulièrement délicate, confie la restauratrice. Sur ce panneau en très mauvais état, une préparation blanche fragile se délitait tandis que le cadre en bois était à refaire ». Un travail de près de six mois s'est ainsi révélé nécessaire.

Ce tableau a été inscrit au titre des Monuments Historiques le 31 mai 2018 compte tenu de son intérêt patrimonial. Aujourd'hui, les deux jumeaux cohabitent dans la nef de l'église réouverte en octobre. L'occasion de venir découvrir l'ensemble ?

Financeurs de l'opération : commune, département, État et Région Bretagne



Laure Mitnik
3^e adjointe en charge
de l'économie et du
tourisme

Binic-Étables sur Mer a développé une stratégie de revitalisation commerciale de ses deux centres villes. Pour cela, nous avons entrepris de limiter le phénomène de transformation des locaux commerciaux en habitations par la mise en place de deux périmètres de sauvegarde du commerce en centralité. Le conseil d'agglomération a validé par délibération du 9 juin 2022 le projet de modification des deux PLU (plans locaux d'urbanisme) de la commune (NDLR : ceux-ci sont toujours en vigueur jusqu'à l'approbation du nouveau PLU intercommunal – PLUi). De novembre à décembre 2022, un dossier de présentation de ce dispositif a été déposé en consultation libre dans les deux mairies, ainsi qu'un registre invitant les habitants à déposer leur avis (cette consultation a été annoncée dans le Cap'Infos). L'équipe municipale prendra en compte les remarques dans le document final qui verra le jour ces prochaines semaines.

Du nouveau dans vos commerces !



Longe Côte, 2
place du marché
(à l'entrée de la
rue Joffre) à Binic
09 53 76 92 85,
Longe Côte Binic
(Facebook) et
longe_cote_binic
(Instagram)
NB : la boutique
fait aussi point
relais UPS

Le Longe-Côte

Ce n'est pas parce que Noël est passé qu'on ne doit pas se faire plaisir ! À petits prix et conçus en France... « Ici, il y a ce qu'il faut en termes de cadeaux, décoration et accessoires éco-responsables et fabriqués localement, voire tout près. Notre carterie vient de Perros-Guirec, nos thés et cafés sont de Dol-De-Bretagne et nos savons du port du Légué à Saint-Brieuc »... Damien est tombé sous le charme de cette boutique d'environ 60

m²... jusqu'à l'investir au début de l'automne avec ses objets aux tons doux, tendance et bien utiles au quotidien. Des nouveautés sont présentées toutes les semaines. Taquin et enjoué, il a fait le pari de la complémentarité vis-à-vis des autres commerçants : « il y a de la place pour tout le monde à Binic » conclut-il.



L'Opaline, 38 rue
Joffre à Binic /
02 96 74 24 07 /
patisserieopala-
line.fr
NB : L'Opaline
fait aussi des
gâteaux sur
commande

L'Opaline

« Le caviste est de Pordic, les légumes de Plourhan, le café torréfié à Plérin... » À l'instar de Damien, Alexandre promeut les produits locaux. Sauf que c'est dans la pâtisserie fine. Il a ouvert L'Opaline fin mai, lors de la Fête de la Morue : « J'ai préparé des accras et des sandwiches au cabillaud. Ça m'a fait une belle publicité, on m'en reparle encore parfois aujourd'hui » sourit-il. Changement de décor les mois qui suivent avec un format désormais bien

rôdé : salon de thé le matin et l'après-midi, formule midi avec entrées et plats au choix qu'on peut compléter par une de ses fantastiques pâtisseries... Celui qui a suivi des études d'architecture et tenu un food truck cherche à adapter ses produits et son décor aux événements qui agitent la ville. En conclusion ? « Partout, les amateurs recherchent l'équilibre entre la surprise et le réconfort, s'enthousiasme Alexandre. J'essaie d'atteindre cet idéal ici ».



Gilbert Bertrand
2^e adjoint en charge
des travaux

L'équipe municipale tient à saluer l'ensemble du travail réalisé aux abords du cimetière Saint Roch. Auparavant, le stationnement le long de la route départementale laissait craindre un accident. Désormais, les visiteurs peuvent se garer à l'arrière et profiter d'un cadre paysager, œuvre d'un travail transversal entre les services techniques, le service espaces verts et les élus. Le cimetière est également accessible par les voies douces créées à l'avant. D'autres projets occupent la direction des services techniques. Les voici.

Du sud au nord, tour des chantiers qui occupent la commune

- À Binic, **l'aire de camping-cars située rue de l'c** est dorénavant dotée d'une barrière afin que les usagers paient le juste prix de l'emplacement occupé. « Le système déclaratif avec une borne de paiement sans barrière se révélait peu efficace et compliqué tant pour les usagers que pour le contrôle » précise Gilbert Bertrand. Le réaménagement de l'entrée rend cet espace plus accueillant.
- Une consultation d'entreprises spécialisées est en cours afin d'entreprendre au printemps la **réfection de la pataugeoire située plage de la Banche à Binic**. Endommagée, elle fera l'objet d'une remise en état complète. Un enduit de finition viendra protéger et imperméabiliser l'ensemble de l'ouvrage qui sera équipé d'un réseau de vidange.
- Autre sujet : **le réaménagement de l'Espace Joret** qui accueille notamment Cap Découverte. Cet espace verra l'ajout d'un sanitaire automatique, d'un abri vélo et d'un espace de réparation vélo avec point d'eau. Un cheminement piéton sera créé permettant de relier l'Estran et les abribus à la place Le Pomellec.
- Dans la continuité des travaux de canalisations d'eau du **boulevard**

- Legris**, l'enfouissement des réseaux électriques, télécom et éclairage public commencera en début d'année 2023 sous la conduite du Syndicat Départemental d'Energie, ceci entre l'allée des Magnolias et la rue de la Mer. La voie sera barrée par portions avec mise en place de déviations. L'aménagement de la voie et la réfection de la chaussée suivront un peu plus tard.
- Au cours des derniers mois, le travail du comité de pilotage de la **rue des Fontaines** s'est poursuivi avec le bureau d'étude A'Dao en vue d'aboutir à un avant-projet d'aménagement dont l'esquisse a été présentée aux habitants le 8 décembre (voir *Temps Forts* page 4). Les premières estimations financières sont en cours et ce projet devrait pouvoir être validé en début d'année 2023. Les travaux de canalisations d'eau rue des Fontaines se sont achevés courant novembre.
- L'agglomération devrait lancer une deuxième phase de travaux importants début 2023 **rue de la Ruelle** et le long de la route départementale 786 pour créer et améliorer le réseau structurant d'eau potable.
- Enfin, suite à des échanges avec les riverains, la **rue Beau Site** va changer d'aspect ces prochaines semaines. Le petit îlot routier au croisement avec

l'allée des acacias va laisser place à des chicanes et une priorité à droite. Les travaux permettront d'organiser un stationnement tout en végétalisant l'espace.



Où en est le GR 34 ?

Fin septembre, des éboulis sur le sentier des douaniers / GR34 au niveau du secteur de La Rognouse ont obligé la commune à en interdire l'accès. Suite aux récents relevés topographiques et sondages, la situation reste à ce jour inchangée. « Un bureau d'étude va concevoir un projet pour réhabiliter le chemin » indique Paul Chauvin, maire de la commune. À noter : un cabinet d'experts va surveiller régulièrement la falaise sur toute la longueur.



Hélène Lutz
5^e adjointe adjointe
en charge de
l'environnement

« Planifier les chantiers pour optimiser le patrimoine bâti, l'éclairage public et la gestion de l'eau »

La conjonction d'événements défavorables - retard pris quant au développement des énergies renouvelables, baisse de productivité du nucléaire (29 centrales à l'arrêt) et guerre énergétique menée par la Russie contre l'Europe qui soutient l'Ukraine - a conduit à une explosion des prix de l'énergie. Si un bouclier tarifaire existe pour les particuliers et certaines petites communes, celui-ci ne s'applique pas à notre collectivité. Pour établir un plan nécessaire de sobriété, nous nous faisons aider par le Syndicat départemental d'électricité des Côtes d'Armor (SDE 22) et l'Agence locale d'énergie et du climat (ALEC) du Pays de Saint-Brieuc et nous intégrons le retour d'expérience des autres communes.

Nous nous devons d'être tous solidaires pour appliquer ce plan : les agents, les élus, les associations, les habitants et les autres usagers des équipements communaux.

À court terme, notre démarche est axée sur la communication et la *chasse au gaspi*. C'est une occasion de mieux connaître l'ensemble du parc énergétique communal, d'en faire un diagnostic précis et de trouver les gains accessibles sans travaux.

Des réunions ont eu lieu dès la fin de l'été 2022 entre les élus, les différents services de la mairie, les associations et usagers dans le but d'être sensibilisés et de nous responsabiliser tous ensemble sur les

gestes écoresponsables à adopter.

Concernant les bâtiments publics, nous avons constaté qu'ils étaient chauffés à 20° c, en permanence.

« notre démarche est axée sur la communication et la chasse au gaspi »

Alors, trois axes majeurs sont maintenant activés :

- 1) Le chauffage est limité à 19°c.
- 2) Réduction de la durée, inutile de chauffer pendant les périodes d'inoccupation.
- 3) Selon les pièces - le besoin de chauffage est nécessaire dans les lieux de travail. En revanche, il est coupé dans les espaces de circulation, sanitaires compris.

L'optimisation du taux de remplissage, l'orientation de certaines associations vers des salles mieux isolées ont aussi été repensées.

Dans les espaces extérieurs publics, les traditionnelles illuminations des fêtes (recours à des lampes LED et

réduction de la période d'illumination de 5 à 3 semaines) et l'éclairage public (réduction des amplitudes horaires) ont été inclus dans cet objectif de sobriété.

Comme l'eau est aussi une énergie, nous avons également coupé les chauffe-eaux des lave-mains, nous avons optimisé ceux des douches.

Par ailleurs, l'alerte majeure de sécheresse

jusqu'à fin novembre dernier dans notre département est un coup de semonce pour notre territoire. Une stagiaire a été recrutée sur cette thématique précise pour une mission de six mois, afin d'épauler notre technicien-bâtiments et pilote du dossier.

À moyen et long termes, des travaux d'amélioration vont être mis en œuvre en cohérence avec cette démarche de sobriété énergétique. Ce travail prospectif doit permettre de budgétiser et planifier les chantiers à mener pour ainsi optimiser le patrimoine bâti, l'éclairage public, et la gestion de l'eau.

Mais nous habitants ? me demanderez-vous... Pour conserver une sensation de confort chez soi, ne faudrait-il pas commencer par se couvrir en priorité ? Pulls, leggings, plaids, tour-de-cou font partie du kit de confort d'hiver. Alors, ne serions-nous pas plus sereins pour nous occuper de notre maison et appliquer dès cet hiver

ces consignes sans travaux ?

En conclusion, l'équipe municipale a fait le choix de transformer cette crise en opportunité et d'activer ainsi la transition écologique de notre commune.

Nous voulions attirer votre attention, à travers ce billet, sur cette dynamique nouvelle que nous engageons.

Un coup de frein sur le Vespa !



Nous constatons chaque année la présence envahissante du frelon asiatique. Cet insecte est connu pour s'attaquer aux pollinisateurs... mais aussi aux animaux domestiques voire à l'homme ! Quelques conseils pour y faire face en 2023.

Le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) y a consacré une fiche d'aide à l'identification. « Le frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange, et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm ». Il est à distinguer de son cousin d'Europe, *Vespa crabro*, à l'abdomen à dominante jaune clair, avec des bandes noires et dont la tête est jaune de face et rouge sur le dessus.

Les frelons asiatiques nourrissent leurs larves avec les protéines animales qu'ils vont trouver chez les abeilles et autres insectes, mais également sur des cadavres de poissons ou de mammifères.

Les Vespa « ont un fort impact sur la biodiversité et l'apiculture. La prédation des pollinisateurs et la recherche de sucres, peuvent aussi impacter les productions fruitières, notamment cidricoles » avance la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FGDON) de la Manche.

Évoquer les frelons alors que la température diminue, quelle idée ? C'est que le *Vespa velutina* adapte ses conditions de vie au réchauffement climatique, notamment sa nidification. En effet, les nids apparaissent plus tôt dans l'année, et ont tendance à se rapprocher du sol pour trouver refuge dans les haies, hangars, garages... « Toujours faire préalablement le tour d'une haie ou d'un bosquet que l'on souhaite tailler » prévient Laurent, policier municipal. Il a assisté à l'intervention d'un professionnel du secteur il y a peu. « C'est impressionnant » s'exclame-t-il. Des propos corroborés par Patrice Rannou, responsable espaces verts à la

commune : « J'étais dans mon véhicule, à proximité d'une opération. Les frelons cognaient contre les vitres, un vrai film d'horreur ».

La commune contre-attaque via un accompagnement du Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles (GDSA) des Côtes d'Armor. Cette association, qui assure la promotion et l'enseignement des bonnes pratiques apicoles, va proposer ces prochaines semaines une formation aux élus et agents de la ville. Le principe : « quadriller Binic-Étables sur Mer en plaçant intelligemment des pièges et en les relevant très régulièrement afin de vérifier que certains auxiliaires pollinisateurs n'y sont pas emprisonnés à tort » explique Patrice Rannou.

Un enjeu de sécurité publique sur lequel vous, citoyens, pouvez agir en signalant l'installation d'un nid dans un espace délaissé ou caché à la vue des occupants ou passants.

Référent sur ce sujet piquant : Patrice Rannou, espacesverts@besurmer.fr



À venir ! La commune met en place une stratégie de piégeage dès février, en s'appuyant sur une communauté de volontaires. Vous souhaitez en faire partie ou avoir plus d'informations sur ce dispositif ? Rendez-vous le vendredi 13 janvier à 18h30 à l'Estran, ou par mail : participation@besurmer.fr



Le frelon asiatique en chiffres. Une colonie de frelons asiatiques a une consommation moyenne estimée à 11,32 kg d'insectes (abeilles principalement) par saison. Source : étude du MNHN (2021) Les montants investis dans la lutte contre les frelons asiatiques par la commune vont croissant ces dernières années : 2350€ (pour 47 interventions) en 2020, 2750€ (55 interventions) en 2021, 4400€ (88 interventions) en 2022.

GROUPE TERRES D'AVENIR – Guillaume Barbier-Cueil, Erwann Larupt, Michel Avril, Bernadette Machet, Sophie Querré, Patrice Darche

Les élus du groupe TERRES D'AVENIR vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Que cette année soit rayonnante, fraternelle, solidaire et respectueuse.

Vous pourrez toujours compter sur notre groupe pour défendre les intérêts de la commune et donc les vôtres.

Michel AVRIL, Guillaume BARBIER-CUEIL, Patrice DARCHE, Erwann LARUPT, Bernadette MACHET, Sophie QUERRE

GROUPE AMBITION ET SÉRÉNITÉ – Michel Léger, Bernard Escande, Sylvie Videment

« Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va. Sénèque »

Quelle est la stratégie du Maire et de ses élus?

Quel doit être le futur souhaité et souhaitable de Binic-Etables?

Une station balnéaire et un port, une cité dortoir de Saint Briec, les deux à la fois?

Peut être que la majorité municipale le sait ou que tout ceci va être pondu par la fantasmagorique

« démocratie participative ».

Le savoir et le communiquer permettrait de mieux comprendre la politique municipale au quotidien et de lancer des projets structurants privés ou publics

Alors bientôt un cap comme disent nos marins ?

Vos questions, nos réponses !

Vous avez des questions à poser à propos de la vie de la commune ? Écrivez-nous sur communication@besurmer.fr ou déposez votre question sur papier à l'accueil des mairies. Nous y répondrons dans toute la mesure du possible.



J'ai besoin de refaire ma carte d'identité. Quels sont les délais ?



Les délais de rendez-vous pour la réalisation d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité (CNI) ont connu une hausse inédite depuis la levée des restrictions sanitaires, en particulier au sein des départements bretons. Équipée d'une station d'enregistrement (comme 34 communes du département), Binic-Étables Sur Mer n'échappe pas à la règle. Le service accueil ne désemplit pas, dépassant chaque semaine l'objectif désormais fixé par la loi à 72 rendez-vous hebdomadaires par station. La commune a même frôlé le seuil de 150 jours de délai pour obtenir un rendez-vous il y a peu. Hélas, cela ne suffit pas à répondre à la demande. Aux formalités administratives s'ajoutent le temps nécessaire au traitement par le service instructeur, puis le travail d'impression à l'imprimerie nationale.

La préfecture dote actuellement six communes supplémentaires de stations (Evran, Bourbriac, Louannec, Plémet, Ploeuc-l'Hermitage, Plouha), ce qui devrait permettre une régulation des demandes. Elle a également indiqué aux communes de réduire à trois mois les plannings afin d'éviter les rendez-vous non honorés, mais aussi les demandes concomitantes.

Que faire côté usager ? Pour limiter le temps passé par session et faciliter le travail des agents, prenez rendez-vous via le site internet de la commune (binic-etables-sur-mer.fr, puis accès rapide CNI dans le bandeau bleu foncé), effectuez une pré-demande (le site renvoie à l'Agence nationale des titres sécurisés - ANTS) et vérifiez que vous disposez de toutes les pièces nécessaires avant de vous déplacer en mairie !

À noter concernant les renouvellements de cartes d'identité : depuis 2014, la durée de validité est prolongée de 5 ans. Il est donc nécessaire de disposer d'un motif précis pour pouvoir refaire votre CNI par anticipation : déménagement, changement de nom, voyage dans un pays qui n'accepte pas la prolongation des cinq ans (sur présentation d'un justificatif de voyage).

À quelle date la fibre sera-t-elle installée chez moi ?

Cette question fera l'objet d'une réponse dans un prochain magazine.

Du côté de l'agglo L'actualité de Saint-Brieuc Armor Agglomération



Après le Débat d'orientation budgétaire (DOB) présenté lors du Conseil d'agglomération (CA) du 10 novembre, le budget a été voté le 8 décembre.

En quelques chiffres

- Le budget total de 259 millions d'euros, ensemble comprenant le budget principal et les 11 budgets annexes, est en augmentation de 4% par rapport à 2022.
- Les recettes de fonctionnement sont en augmentation de 7% sur ce même référentiel, tandis que les dépenses de fonctionnement augmentent de 8,3%. Les dépenses se répartissent entre 60% de dépenses de fonctionnement et 40% de dépenses d'investissement.

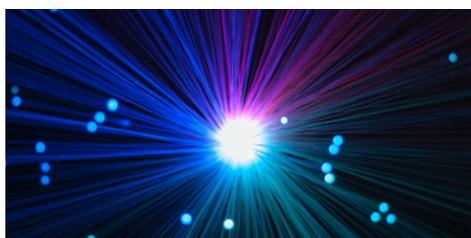
Part relative des principaux budgets

- 1) Budget principal : 40,56% du budget total
- 2) Déchets : 14,12%
- 3) Eau : 13,92%
- 4) Transport : 13,42%
- 5) Assainissement : 11,46%

Présentation par politiques

- 1) Environnement : 42,75% du budget total
- 2) Transport : 13,42%
- 3) Fonds de concours aux communes : 7,64%

Selon les hypothèses actuelles, l'augmentation du coût des énergies représentera plus de 2 millions d'euros. Le président de SBAA, Ronan Kerdraon, conclut à l'issue de la séance : « Gérer, c'est être réaliste, pragmatique, mais aussi optimiste et ambitieux ».



Poésie

Village en Poésie

Daniel Leuwers lançait une enquête auprès des écrivains : «De quelle façon éprouvez-vous ou avez-vous éprouvé le désir de poésie » ?

Voici, parmi d'autres, la réponse d'Annie Ernaux :

Atteindre par les mots le coeur du réel *Par Annie Ernaux*

Le désir, je connais.

Désir de soleil, d'avenir, d'homme, de fraises en hiver.

Le désir de lire et celui d'aller à Venise.

Mais je bute sur le désir de poésie.

Sans doute parce que je ne sais pas dire ce qu'est la poésie.

Il me semble qu'elle est justement, seulement, un désir, celui d'atteindre par les mots le coeur du réel, de tout ce qu'il y a dans les autres désirs et leur inachèvement.

Un désir qui traverse toute la littérature, sans distinction de genres et qui se confond pour moi avec celui d'écrire.

Il me semble l'avoir éprouvé pour la première fois l'été de mes quinze ans, dans l'autocar qui relie Duclair à Caudebec.

Le soleil se couchait sur la Seine.

Je me souviens de l'éblouissement de la lumière sur l'eau, des rives noires de la forêt de Brotonne, et du sentiment étrange que je ne pouvais pas me contenter de jouir du paysage, il fallait le fixer par l'écriture et ainsi aller «au-delà».

De quoi ? Je ne savais pas. Il en est encore ainsi.

Village en poésie : Binic-Étables sur Mer labellisée ! La bonne nouvelle a frappé aux portes de la ville en octobre : la commune peut désormais se targuer d'appartenir à la communauté Village en Poésie. Ce sésame, comme le souligne la convention, reconnaît la « qualité de l'engagement [municipal] au profit de la poésie, et la pertinence des actions déjà inscrites dans sa politique culturelle ». Ce label court pour une durée de trois années. Pour l'entretenir, la commune devra montrer sa volonté de poursuivre son engagement de découverte et de médiation de la poésie. En ce sens, plusieurs actions entreprises seront poursuivies, telles cette page dédiée dans le magazine, la promotion de la poésie dans la programmation culturelle, la participation au Printemps des poètes ou encore le renouvellement des promenoirs poétiques. « La poésie, c'est toute l'année et en tout temps » conclut le maire, Paul Chauvin.



Faites-nous parvenir vos poèmes préférés !

Envoyez vos coups de cœur poétiques à communication@besurmer.fr avec vos noms et prénoms. Une sélection sera effectuée par le comité de rédaction du magazine, et le poème que vous chérissez tant figurera peut-être sur cette page. À vous de jouer !